

Le Bulletin Quotidien, 24 mai 2013

**Le gouvernement souhaite revenir à son texte
lors de la discussion du projet de loi
modernisation de l'action publique territoriale
et d'affirmation des métropoles, profondément
modifié par la commission des Lois du Sénat**

Le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles est examiné par le Sénat à partir du 30 mai prochain. La commission des Lois de la Haute-Assemblée a profondément modifié le projet (cf. "BQ" du 17 mai). L'Association des maires de France a fait connaître son point de vue sur le projet (cf. "BQ" d'hier).

Mme Marylise LEBRANCHU, ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, a déclaré hier qu'elle avait "bien l'intention de défendre le texte du gouvernement à travers un certain nombre d'amendements mais aussi avec un excellent débat public", à partir de jeudi prochain.